



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Version 05/12/2024

Nom du tournoi : 7ème Tournoi ÉcoBad par équipe d'Andrézieux-Bouthéon
N° de dossier Poona : 2403889
Club ou comité organisateur du tournoi : Andrézieux-Bouthéon Badminton Club
Lieu de la compétition : Gymnase du Lycée, Andrézieux-Bouthéon, 42160

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi par équipes

Il s'agit d'un tournoi nocturne Non

Elle se déroule en application des règlements de la FFbAd, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétitif jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads NON	Poussins NON	Benjamins NON	Minimes NON	Cadets NON	Juniors NON
Le niveau géographique de la compétition est :				Régional / Ligue	
2) La compétition se déroule du :	08/02	2025	au	08/02	2025

3) Dans : 1 salle(s) et sur 7 terrains

Salle 1 = 7 terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Pereira Denis

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : Primet Orlane

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à N1 inclus, tous licenciés dans un club :

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH oui	DD oui	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

DH - DD - MX le même jour

9) Chaque joueur peut participer à maximum : deux discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Autre (à préciser en SPÉCIFICITÉS)

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera individuellement ou par club ou par comité

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 29/01 2025

Le nombre maximum de joueurs sera de 120 par jour

Une liste d'attente sera établie pour l'ensemble de la compétition en cas de surnombre selon les critères suivants :

Critère 1 - Date d'inscription
Critère 2 - Date de paiement
Critère 3 - Meilleur CPPH

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail : tournoi.abbc.42@gmail.com

lien BadNet : <https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=25998>

adresse postale : 21 Rue des Bulieux, 42160 Andrézieux-Bouthéon

15) Le joueur devra être licencié à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :
 1 tableau x 2 tableaux x 3 tableaux x
 Par équipes 100

17) Le paiement se fera individuellement ou par club ou par comité

18) Le paiement est à effectuer par virement, coordonnées ci-dessous

ANDREZIEUX-BOUTHEON BADMINTON CLUB
 IBAN : FR76 1027 8072 5100 0214 9850 128
 (merci d'indiquer vote nom d'équipe)

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du : 30/01 2025
 La confection des tableaux sera effectuée le : 31/01 2025
 La confection des tableaux sera faite en tenant compte du CPPH

FORFAITS

- 20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).
- 21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

- 22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Dans la mesure du possible, si l'équipe se compose de plus de 4 joueurs, il n'y aura pas de remplacement. Pour tout forfait dans une équipe de 4 joueurs, l'équipe devra trouver un joueur remplaçant.

DURANT LE TOURNOI

- 23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.
- 24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.
- 25) Le volant de référence plume sera Forza S-6000
 Le volant de référence plastique sera Babolat Cup Medium
- 26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.
 Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.
Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

- 27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral
- 28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.
- 29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

- 30) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

- 31) Pour tout volant touchant une structure fixe À remettre une fois au service et faute en jeu
 Pour tout volant touchant une structure amovible À remettre une fois au service et faute en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

"Le tournoi se déroulera en équipe de 4 à 6 joueurs. Chaque équipe sera en poule unique de 4 équipes.

Il y aura donc 3 rencontres dans la journée contre les autres équipes de la poule.

Chaque poule sera faite en fonction du CPPH global de l'équipe. "